

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME CINQUIÈME

1886

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE

20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1887

Numérisation *Société linnéenne de Lyon*

COMMUNICATIONS

NOTES OSTÉOLOGIQUES ET ANTHROPOLOGIQUES
SUR UN SUJET DE NOSSI-BÉ
(ILE DE LA COTE NORD-OUEST DE MADAGASCAR)

PAR M. CH. DEBIERRE

Le sujet qui va faire l'objet de ces quelques notes et réflexions est mort à l'Hôtel-Dieu de Lyon en décembre 1885, de phtisie pulmonaire.

Agé de trente-deux ans, cet homme, qui habitait la France depuis de longues années où il servait comme garçon de café, sous le nom bien connu à Lyon de Malborough, était petit, avait l'aspect du nègre pur, quoique d'un noir légèrement cuivré. portait des cheveux laineux et crépus.

J'ai l'honneur de présenter à la Société le squelette de ce noir.

Par son crâne, il appartient au groupe des dolichocéphales, par ses orbites à la classe des microsèmes, par son nez à la famille des platyrrhiniens.

Au niveau de la suture naso-frontale, on remarque chez lui une curiosité anatomique, que Kupffer et Bessel-Hagen ont signalé sous le nom d'os supra-nasal. Mais au lieu d'un seul osselet de ce genre, notre sujet présente ceci de particulier, qu'il offre deux rudiments d'os sus-nasaux.

Par ses *molaires*, ce nègre s'éloigne des anthropoïdes et des Australiens des types les plus inférieurs, car lesdites dents ne sont pas en série croissante, mais en série pour le moins uniforme, si ce n'est décroissante comme chez les autres représentants de races humaines

Son *angle facial* est à peu près celui du nègre pur; il est vrai qu'on pourrait dire qu'il est tout aussi bien celui du Polynésien (Malais, etc.), c'est-à-dire qu'il oscille autour de 75°,

l'angle facial de l'Européen se tenant, comme on le sait, aux environs de 80°.

Par son *prognathisme* sous-nasal, le seul vrai et important en anthropologie, il se rapproche tout autant des nègres africains que des Malais, les premiers (52 nègres occidentaux) donnant un prognathisme de 66°, les seconds (45 Malais) celui de 69°, (Topinard.) Tous s'éloignent de l'Européen, puisque 350 Parisiens ont donné un angle de 78,13. (Topinard.)

L'*épaule* de ce sujet mérite de nous arrêter un court instant, Son scapulum présente en effet, un curieux arrêt de développement : l'acromion qui, d'ordinaire, se soude à l'épine de l'omoplate entre dix-huit et vingt ans, est resté ici absolument indépendant. Ce fait anatomique prouve péremptoirement : d'une part, que l'acromion se développe par un point osseux spécial et laisse deviner pour son propre compte quelle importance possède l'étude de l'ossification pour la théorie générale du squelette ; il nous montre en outre, que chez l'homme lui-même on peut retrouver le représentant d'un os de la ceinture scapulaire des poissons osseux. Cet acromion indépendant de notre nègre ne représente, en effet, rien autre chose que la sus-clavicule des téléostéens.

Nous devons à la vérité de dire, toutefois, que pour A. Gaudry toute l'épine de l'omoplate représenterait cette sus-clavicule.

Par son *bassin*, ce nègre est fort remarquable. Un anatomiste à qui on donnerait séparément ce bassin serait fort intrigué. D'une part, son complet développement et ses rugosités musculaires très accusées lui diraient qu'il a sous les yeux un bassin d'adulte, alors que ses dimensions lui rappelleraient un bassin d'adolescent.

Vu en place, ce bassin n'est pas moins curieux. Ce qui frappe tout d'abord l'œil exercé, c'est l'horizontalité du détroit supérieur. Ce caractère éloigne ce sujet aussi bien des anthropoïdes que de l'homme lui-même et le rapproche non pas des animaux supérieurs au-dessous des primates, carnassiers,

ruminants ou rongeurs, mais bien de notre plus grand mammifère, de l'éléphant et de son antique prédécesseur, le vieux mammoth.

Nous reviendrons sur ce caractère un peu plus loin. Ajoutons encore que le bassin de ce nègre ne prédomine presque pas par aucun de ses diamètres. Le détroit supérieur est quasi circulaire, et tout l'ensemble comme écrasé. Son épaisseur remarquable au niveau de la fosse iliaque contraste avec la lame presque translucide de la fosse iliaque du blanc.

Le *calcanéum* de ce sujet est plat, et sa portion post-astragalienne est longue. Le tendon d'Achille agit donc sur un bras de levier plus puissant que chez l'homme blanc, chez lequel la même portion de l'os du talon est plus courte. C'est là, comme on le sait, un caractère simien.

Par sa *taille* (1^m,52), ce sujet s'éloigne des Polynésiens (1^m,77) et des nègres (1^m,72), et se rapproche des races aux petites statures, les Hindous (1^m,64), les Malais (1^m,59), les Veddahs de Ceylan (1^m,53).

Bien d'autres curiosités anatomiques pourraient nous arrêter : le sternum, la première côte, les anomalies musculaires que nous a présentées ce sujet, d'autres formes simiennes, mais nous n'insistons pas. Les seules parties sur lesquelles nous voulons revenir avec plus de détails sont la tête et le bassin.

CRANE ET FACE. — La circonférence crânienne est de 555 millimètres. Au premier aspect, on voit que le crâne appartient à la variété des crânes longs. Sa dolichocéphalie égale 76,7.

Le tableau suivant de l'*indice céphalique* de différentes races permet de voir immédiatement la place que notre sujet doit occuper, à ce point de vue, dans la série ethnique :

SÉRIE N° 1.

Hottentots et Boschismans.	70
Kafres.	73
Nègres africains.	73
Indigènes de Taïti.	74

Sakalaves.	75
Chinois.	77
Hovas.	78
Indo-Chinois.	79
	(Pruner-Bey.)

SÉRIE n^o 2.

Veddahs de Ceylan.	71
	(B. Davis ¹ .)
Boschimans et Hottentots.	72
Cafres.	73
Nègres occidentaux.	73
Polynésiens.	75
Hindous.	75
Chinois.	76
Malgaches.	76
Malais.	79
Javanais.	81
Indo-Chinois	83
	(Broca ² .)

Indice nasal. — Chez notre sujet, cet indice est de 53,3; c'est à-dire qu'il appartient au groupe des platyrrhiniens (nez plat ou épaté), l'indice des mésorrhiniens (nez moyen) variant de 53 à 48 (races jaunes), et celui des leptorrhiniens (nez étroit et allongé) étant au-dessous de 48 (races blanches). Le tableau ci-dessous montre où doit se placer notre sujet quant à son indice nasal :

Européens.	46
Mongols, Chinois et Malais.	48
Polynésiens.	49
Javanais.	51
Nègres d'Afrique.	54

A ce point de vue, il se rapproche donc du nègre pur et s'éloigne du Polynésien. Ceci a son importance.

Indice orbitaire. — Cet indice place notre Malborough noir

¹ Barnard Davis, *Thesaurus craniorum* ou *Catalogue of skulls of various races of man*. London, 1867.

² Broca, *Revue d'anthropologie*, t. I, p. 385, 1872).

parmi les microsèmes (indice au-dessous de 83). Cet indice est, en effet, de 74,13 bien inférieur à celui du nègre africain lui-même, en moyenne.

Nègres.	85	} mésosèmes (de 83 à 89).
Auvergnats.	86	
Bretons.	91	} mégasèmes (au-dessus de 89).
Mongols.	+ 89	

La tête de cet homme en fait un nègre, et il ne serait par besoin d'en avoir vu la peau pour en faire le diagnostic. Son indice céphalique le place aussi bien parmi les nègres africains que parmi les noirs océaniens, mais ses indices nasal et orbitaire en font plutôt un sujet nègre pur qu'un représentant de la race polynésienne ou malayo-polynésienne. Sa taille également le rapproche de certaines familles du continent africain. Son indice céphalique (76.7) le rapproche pourtant davantage du type polynésien (Tonga, îles Marquises, Taïti, Nouvelle-Zélande, etc.) que du type nègre (73). Il est, en effet, mésaticéphale comme le Polynésien (76,2). Mais son prognathisme sous-nasal l'éloigne du Polynésien qui, de ce côté, vient se placer aux limites du type blanc (70 à 75°).

D'un côté donc, notre sujet tient plus spécialement au nègre ; il tient de l'autre davantage au Polynésien. Ceci ne peut qu'être le résultat du croisement. On sait, en effet, que deux types ethniques ont peuplé la grande île française de Madagascar : les Sakalaves, type nègre africain, et les Hovas, tribu polynésienne.

Les Hovas sont des Malais à peine modifiés, dit de Quatrefages (*l'Espèce humaine*, p. 122), et chez les Sakalaves eux-mêmes les langues indiquent des rapports avec les Malayo-Polynésiens. Ceux-ci, venus de la Malaisie et de l'île Bourou en particulier, se sont établis et constitués d'abord dans les archipels de Samoa et de Tonga ; de là, ils ont rayonné dans le monde maritime ouvert devant eux, où ils ont rencontré, sur trois ou quatre points, des tribus de race noire (de Qua-

trcfages). Madagascar aurait donc été peuplé d'abord par des nègres venus d'Afrique, les Sakalaves, et par des Polynésiens ensuite, les Hovas, qui ont vaincu et subjugué leurs prédécesseurs. Notre sujet tient des deux, mais chez lui le sang du nègre africain a continué à franchement prédominer : c'est bien le descendant des noirs du continent africain émigrés à Madagascar et de là à Nossi-Bé. La grande île Madécasse, qui, au point de vue mammalogique, forme un petit monde à part (c'est le séjour des makis et de l'aye-aye), ne serait donc pas un monde fermé au point de vue athropologique. Les deux races qui le peuplent sont :

1° Type sakalave : teint noir, cheveux crépus et frisés : race nègre ;

2° Type hova : teint cuivré ou olivâtre, cheveux longs et plats : race malayenne, dont la rapproche encore la langue.

Remarques sur les sutures du crâne.— Suivant Gratiolet, les sutures crâniennes du nègre sont plus simples que dans le type blanc et s'oblitérent plus tôt.

En ce qui concerne la simplicité des sutures, nous dirons, en effet, que celles-ci ne sont pas très compliquées chez notre sujet, mais nous devons avouer que certains crânes de race caucasique ont des sutures qui ne le sont pas davantage. Quant à la synostose précoce, la loi de Gratiolet se vérifie très bien sur notre nègre, si l'on s'en rapporte aux observations de E. Sauvage. Suivant Sauvage, en effet (*Recherches sur l'état sénile du crâne*, Paris, 1870), avant trente-cinq ans, il n'y aurait point de synostose. Le point sagittal postérieur commence à se synostoser à quarante ans; la suture temporale est-elle fermée, le sujet a soixante-dix ans ou davantage. Or, chez notre sujet, la suture temporale et la partie postérieure de la suture sagittale sont synostosées, et cependant il est mort à trente deux ans.

Cerveau. — Cet organe pesait 1320 grammes. C'est là le poids du cerveau des nègres africains, car Broca a trouvé chez sept d'entre eux le poids de 1316 grammes; le même poids,

tout en tenant compte de la taille ¹, est plus élevé chez l'homme blanc, on le sait, 1421 grammes d'après les registres de P. Broca (Topinard, *Revue d'anthropologie*, 15 janvier, 1882). 1365 suivant Bischoff et Nicolucci (*ibid.*, p. 682, 1881).

Mais le caractère le plus curieux de ce cerveau, c'est la forme de ses circonvolutions frontales du côté gauche. Si réellement le défaut de symétrie est un caractère de supériorité (Broca), on ne saurait classer notre sujet parmi les inférieurs. Son hémisphère gauche, dans son lobe frontal, est en effet d'une forme tout autre que son homologue du côté droit. De ce côté, les circonvolutions frontales antéro-postérieures se rapprochent beaucoup de celles qu'on voit ordinairement sur le cerveau de l'Européen, ainsi qu'on peut le voir par la comparaison d'un cerveau d'un homme de la région lyonnaise, mort à l'Hôtel-Dieu, que j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de la Société, en regard du cerveau de notre homme de Nossi-Bé. Au contraire, les trois circonvolutions frontales antéro-postérieures de l'hémisphère gauche sont toutes différentes. Nous en caractériserons la forme générale d'un mot, en disant qu'elles sont schématiques. En effet, leur direction est nette, l'œil les sépare facilement l'une de l'autre, elles sont moins tortueuses, moins contournées que leurs homologues du côté droit. Or, on sait que c'est dans la troisième circonvolution de ce côté que Broca a placé le siège du langage articulé. Il aurait donc été curieux de savoir quelle était la valeur de « l'éloquence » de Malborough. Malheureusement nous n'avons point de renseignements à ce sujet. Enfin, il aurait été non moins intéressant de savoir si notre sujet était droitier ou gauche, mais là encore nous sommes obligé de poser un point d'interrogation.

Ce cerveau, mieux que celui du blanc, montre la suture perpendiculaire externe, ses circonvolutions occipito-pariétales et

¹ Voyez mon travail sur le *Développement du crâne*, etc (*Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, 1885).

occipito-sphénoïdales sont donc moins accusées que celles de l'homme blanc. En un mot, nous avons devant les yeux un cerveau qui tient le milieu entre le cerveau de l'Européen, aux circonvolutions exubérantes, et celui de l'anthropoïde aux circonvolutions plus simples, moins contournées et moins volumineuses.

BASSIN. — Je veux finir par quelques mots sur la forme et les dimensions du bassin de notre sujet dont j'ai déjà touché un mot en commençant.

Diamètre antéro-postérieur maximum du détroit supérieur. . .	95 mill.
Diamètre transverse — — . . .	100 —
Diamètre d'une symphyse sacro-iliaque à la branche horizontale du pubis ou d'une symphyse à la face interne de la cavité cotyloïde (d. oblique).	97 —
Ligne bi-ischiatique (d'un ischion à l'autre).	85 —
D'une épine sciatique à l'autre.	77 —
Ligne coccy-pubienne.	90 —
Profondeur de l'excavation du bassin.	111 —
Hauteur de la fosse iliaque.	80 —
Longueur de la crête iliaque.	220 —
Distance d'une épine iliaque antéro-supérieur à l'autre. . . .	190 —

Ces différents diamètres combinés nous indiquent un bassin peu développé, dont aucun des diamètres ne prédomine beaucoup sur les autres.

L'indice général du bassin (rapport de la longueur maximum à la largeur maximum) nous conduit à la même évaluation.

Cet indice est de 126 (diamètre transverse maximum = 227 millimètres; diamètre longitudinal maximum = 180). Il s'éloigne de celui des nègres et se rapproche de l'indice des Européens, ce que fait connaître le tableau suivant emprunté à Topinard (*Des proportions générales du bassin chez l'homme et dans la série des mammifères : Association française pour l'avancement des sciences*, Lille, 1874, et *Anthropologie générale*, p. 1048, Paris, 1885) :

Rongeurs.	66
Carnassiers.	68

Ruminants	77
Anthropoïdes	105
Nègres d'Afrique.	121
Nègres d'Océanie	122
Européens.	126

Ce qui a fait dire que, d'une manière générale, le bassin se rétrécit et s'allonge d'autant plus que l'animal est plus coureur, ce que M. Cornevin a bien mis en lumière pour le cas particulier du bassin des chevaux de course dans l'intéressante étude qu'il en a faite devant la Société ¹.

Une autre fonction physiologique lui a également imprimé de profondes modifications, la parturition. C'est, qu'en effet, le nécessité est aussi bien la loi du monde biologique que du monde social; s'adapter ou périr, telle est l'inexorable règle qui régit le monde vivant.

Aussi, en l'espèce, voyons-nous l'indice général du bassin varier, avec le sexe, à tel point que cet indice est plus élevé chez la négresse que chez l'Européen.

Négresses d'Océanie.	129
Négresses d'Afrique.	134
Européennes.	136 ²

Mais nous allons plus utilement encore revenir sur ce caractère à propos de l'inclinaison du bassin.

Indice du détroit supérieur. — Le diamètre transverse maximum de ce détroit mesure chez notre sujet 105 millimètres et le diamètre antéro-postérieur maximum 95 millimètres.

Son indice est donc 95, ce qui revient à dire qu'il n'a presque pas de diamètre prédominant, ou en d'autres termes que son détroit supérieur a une forme arrondie et circulaire.

Inclinaison du détroit supérieur sur l'horizon. — Notre

¹ Voyez *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, 1885.

² Voyez Verneau, *Thèse de Paris*, 1875; Garson, *Journal anat. and physiol.*, 1882.

sujet est remarquable à ce point de vue anatomique, nous allons bientôt le faire sentir. Son inclinaison pelvienne n'est, en effet, que de 40°.

On est étonné du peu de recherches qui ont été entreprises sur ce point particulier de l'anatomie du bassin, qui, cependant, aurait dû intéresser au moins les accoucheurs.

En Allemagne, c'est encore le travail d'Hermann Meyer (*Archives d'anatomie de Reichert et Du Bois-Reymond*, 1861), qui fait autorité en la matière. Meyer a étudié l'inclinaison du bassin sur seize sujets vivants, et a trouvé une moyenne de 51°, avec des écarts de 40 à 70°. — Prochownick (*Archiv für Gynäkologie*, Bd. XIX, 1883, et *Revue des sciences médicales*, 1884, p. 23) a repris les mêmes recherches, également sur le vivant. Il a noté, pour la station droite, une inclinaison moyenne de 55° avec variations individuelles de 50 à 60°. Cette moyenne est basée sur l'étude de cent cinquante-six sujets. Prochownick estime qu'en Allemagne une inclinaison au-dessous de 45°, ou au-dessus de 60°, doit être considérée comme pathologique.

Les recherches cadavériques sont plus précises. Sappey (*Anatomie*, t. I, p. 384, 1876) sur 12 sujets (6 hommes et 6 femmes) a trouvé une moyenne de 53° avec des écarts de 49 à 63°.

A. Charpy (*Journal de l'anatomie*, p. 309, 1885) a trouvé de son côté que les écarts pour toute la vie s'étendent de 45 à 80°. Les petits enfants ayant de 70 à 80° ; les adolescents (8) de dix à quinze ans ont, les uns le type fœtal à 75°, les autres la moyenne de 60°, et trois sont déjà abaissés à 55°. Les adultes (15) des deux sexes lui ont donné le chiffre moyen de 60° avec minima et maxima de 45 et 75°.

Mais, pour cet auteur, l'inclinaison du détroit supérieur n'exprime pas absolument la direction générale du bassin. Il préfère, pour trouver cette direction, s'en référer à l'*inclinaison de la symphyse pubienne sur la verticale* qu'il a trouvée de 60° en moyenne sur cent seize sujets.

Les recherches de Nægélé, Weber, Prochownick, Fürst, Meyer, Sappey, A. Charpy s'accordent toutes pour doter la femme d'une inclinaison pelvienne plus grande.

Hommes (9).	48°
Femmes (7).	54
	(Meyer.)
Hommes (6).	54
Femmes (6).	58
	(Sappey.)

En résumé, la femme plus que l'homme a la cambrure des reins forte, le bassin incliné.

Prochownick estime que la grossesse augmente de 8 à 10° l'inclinaison. Cette augmentation considérable, si réellement elle existe, ne peut être que momentanée; mais il ne s'ensuit pas moins que ce sont les légères modifications imprimées au bassin de la femme pendant la grossesse et accumulées par les générations (hérédité accumulée) qui sont la cause de la modification de son bassin.

L'ensellure est-elle proportionnelle à l'inclinaison pelvienne (Duchenne, de Boulogne), et l'inclinaison du bassin augmente-t-elle en raison directe de la cambrure des lombes (Sappey)? Tout ce que nous voulons dire ici, c'est que la corrélation n'est pas nécessaire. Notre sujet en est une preuve. Sa courbure lombaire est peu accentuée, ce qui n'empêche que son bassin est fort peu incliné. Son angle de 40° en est une preuve péremptoire. A ce point de vue, ce bassin s'éloigne aussi bien de celui des races humaines que de celui des anthropoïdes ou des mammifères supérieurs, carnassiers ou ruminants, mais se rapproche étrangement du bassin de l'éléphant, et de son prédécesseur l'antique mammoth. Chez ces animaux, en effet, le détroit supérieur fait presque un angle droit avec la colonne vertébrale dans la position naturelle des quadrupèdes, exactement un angle de 27° chez un jeune éléphant indien du Muséum de Lyon. Relevés et placés dans la « position debout »,

ces animaux présenteraient un bassin quelque peu semblable à celui de notre nègre.

Comment notre sujet pouvait-il donc marcher et se tenir debout?

Nous savons que la compensation d'une courbure ou d'une forte inclinaison peut se corriger par la courbure exagérée de la colonne cervicale (courbure en console), par la puissance des muscles redresseurs (gorille), ou par la flexion des cuisses (vieillards). Or, remarquons que le nègre marche toujours les cuisses quelque peu fléchies; en un mot il a la démarche du vieillard et remédie ainsi à l'inclinaison dysharmonique de son bassin ou à la courbure disproportionnée de sa colonne vertébrale. Qu'on nous pardonne cette expression paradoxale : *il marche assis*.

On sait que dès l'origine la colonne vertébrale est droite. Au troisième mois de la vie fœtale chez l'homme, il n'y a encore aucune des courbures vertébrales. (Fehling, *Archiv für Gynäkologie*, 1877.) Le fœtus de quatre mois possède déjà la courbure dorsale qui paraît même primitive, mais il n'a ni la courbure lombaire ni la courbure cervicale. A la naissance, disait Bichat, la colonne vertébrale est droite, ou du moins, n'a qu'un commencement à peine sensible des courbures qu'elle doit avoir dans la suite. Ravenel (*Des proportions de la colonne vertébrale : Revue des sciences médicales*, 1877) partage la même opinion. Bouland cependant a établi par des mensurations rigoureuses l'existence des inflexions dorsale et cervicale à la naissance. (*Journal de l'anatomie*, 1872.) Quant à la courbure lombaire, elle manquerait encore le plus souvent. De fait celle-ci ne s'établit qu'avec la marche.

L'angle sacro-vertébral du nouveau-né oscille autour de 135°; son bassin est fortement incliné, presque vertical; son inclinaison sur l'horizon n'est pas moindre de 70 à 80°. Bichat a donc eu raison de dire que dans le bas âge, le bassin est plus incliné qu'à l'âge adulte.

L'angle sacro-vertébral des quadrupèdes rappelle une période

de notre état fœtal; cet angle est en effet chez eux d'environ 160°. De même les anthropoïdes ont une inclinaison pelvienne qui rappelle aussi l'état fœtal de l'homme; cette inclinaison oscille en effet de 65 à 70° sur plusieurs gorilles dont j'ai pu mesurer l'inclinaison pelvienne, un peu moindre sur le chimpanzé.

Le tableau suivant résume l'inclinaison du bassin suivant les espèces et l'âge chez l'homme.

Marsupiaux (Kangouroo et Sarigue).	60°
Anthropoïdes.	65-70°
Nègres (2).	56°
Européens adultes.	60-65°
Européens à l'état fœtal.	70-75°

Dans ce tableau, les marsupiaux se rapprochent considérablement de l'homme et des singes, ce qu'ils doivent vraisemblablement à leur manière de marcher et de se tenir debout. Chez les différents ordres de mammifères (ruminants, solipèdes, carnassiers, rongeurs, etc.), le bassin se rapproche considérablement de l'axe général du rachis; son détroit supérieur forme un angle plus ou moins obtus (120 à 130°) avec le rachis horizontal de ces animaux et l'angle de leur détroit supérieur avec l'horizon; l'animal, redressé, est très petit (20 à 35°).

Les variations ethniques placent notre sujet près des Kanaks, qui, d'après Weisbach (*Revue d'anthropologie*, 1881) ont une inclinaison pelvienne de 41°, le maximum de cette inclinaison se rencontrant, d'après lui, chez les Magyars avec 58°. Viendraient ensuite les Tziganes, les Slaves, les Roumains, puis les Juifs.

D'après P. Schrøter (*Beckenmessungen lebenden Menschen verschiedener Nationalitäten*: Résultats de la mensuration du bassin sur le vivant dans les différentes nationalités; *Archiv für Gynäkologie*, B1. XXV, Heft 3, 1886). Cette inclinaison suivrait la progression suivante: 1° Esthoniens; 2° Juifs; 3° Polonais; 4° Allemands. Les races russe et polo-

naise viendraient avec une inclinaison de 40 à 50°; la race juive avec 30 à 40°.

Les résultats de Paul Schroeter nous paraissent fort sujets à caution. Il est bien difficile de mesurer rigoureusement l'inclinaison pelvienne sur le vivant. Or, Schroeter et Weisbach n'ont opéré que sur lui.

Des recherches de Charpy, il ressort que l'inclinaison du bassin est beaucoup plus fixe chez l'homme que chez la femme, les variations n'excédant guère 10° dans le sexe mâle, alors que les mêmes variations s'étendent jusqu'à 25° dans le sexe féminin.

L'inclinaison du bassin est d'autant plus grande, dit Mattéi, (*Société d'anthropologie*, 1880, p. 160), que la taille est plus petite. L'examen de notre sujet ne permet pas de confirmer cette affirmation.

En somme, ce que l'on peut dire de plus général concernant la différence sexuelle dans les formes du bassin, c'est que le bassin de l'homme est long et étroit, celui de la femme court et évasé. C'est bien là une adaptation appropriée à la parturition chez la femme : chemin plus large et plus court.

Et quant aux formes variées que revêt le bassin pendant le cours de son développement, ce sont bien aussi un progrès. Ces formes successives qui conduisent de la colonne vertébrale et du bassin de l'embryon aux formes simiennes, au rachis et au bassin fixés de l'adulte, sont le résultat de l'adaptation de l'individu à sa fonction; elles sont un progrès en définitive, puisqu'elles conduisent à l'attitude verticale qui est le propre de l'homme.

DISCUSSION

M. Faure demande si cet homme avait bien exactement trente deux ans, et si on a pu vérifier cet âge.

M. Debierre a puisé ces renseignements sur les registres de l'Hôtel-Dieu. Il ne peut donc en assurer l'exactitude absolue. Toutefois l'examen minutieux qui a été fait de ce sujet permet

de dire qu'il s'agissait là d'un homme de trente à trente-cinq ans.

M. Lacassagne fait remarquer que vers quarante ans le coccyx se soude au sacrum, or ici cette soudure n'existe pas. On peut en conclure que cet homme n'avait pas quarante ans. M. Lacassagne fait pourtant quelques réserves et admet la possibilité d'une disposition particulière à la race. Quoi qu'il en soit, on peut dire qu'on a affaire à un homme de vingt-huit à trente-cinq ans.

M. Debierre fait observer qu'à la vérité certains caractères d'ossification des côtes sembleraient indiquer un âge plus avancé. Quelques autres devraient, au contraire, faire admettre un âge moindre.

M. Faure regrette qu'on ne puisse savoir exactement si cet homme était gaucher.

M. Durand : A-t-on pesé les membres supérieurs droit et gauche ?

M. Lacassagne rappelle à ce propos que des expériences ont montré que le poids du membre supérieur le plus ordinairement employé est supérieur à celui de l'autre membre.

M. Cornevin doute de l'exactitude de cette conclusion. Chez les animaux certains faits semblent devoir l'infirmier. Chez le cheval, par exemple, un humérus pèse quelquefois plus que l'autre.

M. Faure serait disposé à attribuer les différences de poids minimales qu'on a constatées en pareil cas au mode de préparation des pièces anatomiques.

M. Lesbre fait observer que parmi les chevaux il en est qui galopent précipitamment d'un côté.

M. Lacassagne a en effet entendu parfois parler d'animaux gauchers ; de chevaux partant toujours du même pied, etc.

M. le Président annonce qu'une séance supplémentaire aura lieu le 27 novembre.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

L'UN DES SECRÉTAIRES : D^r ROCHAT.